

n'éprouvai de plaisir plus pur, d'émotions plus vives, de sensations plus douces qu'à l'audition et à la vue de cette délicieuse petite scène où la fiction jouait la vérité à merveille.—Ensuite eut lieu la distribution des prix où comme de coutume le mérite fut couronné. Ensuite Monseigneur fit une touchante allocution, d'abord à l'intéressante jeunesse, qu'il complimenta fort délicatement, puis au digne curé de Longueuil qui, par de constans sacrifices consolide l'établissement des Dames du saint nom de J. M., puis au peuple de Longueuil qui coopère avec chaleur au soutien de l'institution, puis aux parens en général qui confient l'éducation de leurs jeunes filles à la sollicitude de nos dignes religieuses. « Qu'ai-je besoin, dit le prélat, de vous entretenir plus longtems; ce que vous avez entendu, ce que vous voyez encore parle éloquemment à votre esprit et à votre cœur.—Et les couronnes qui ceignent le front de vos enfans, et la joie rayonnante de leur visage, et cet air de modestie qui vous charme, disent bien haut les principes qu'on leur inculque dans cette maison. »

Ensuite, le public a été admis à visiter les charmans petits objets, ouvrages des élèves; mille curiosités que le citoyen poli a su convertir en *basar*. L'on eut dit un réunion de Dames déployant avec grâce leurs magnifiques corbeilles de fleurs; on y remarquait des ornemens d'église d'une grande richesse; mais il ne faut pas oublier un superbe fromage orgueilleux d'avoir attiré les fashionables élégantes d'un bazar; fait de la main de trois des jeunes élèves; je vous assure qu'il n'a pas eu à reprocher l'indifférence des gourmets; je ne dois non plus oublier de dire que dans cette maison l'art culinaire comme celui du fromage fait partie de l'instruction.

Enfin le lendemain matin toutes nos lauréates sont allées déposer leurs couronnes aux pieds de la statue de la Ste. Vierge, et après la consécration de leur part, par la bouche du Supérieur des Oblats, à la Reine des Vierges, elles se sont donné et à leurs dignes maîtresses l'adieu touchant du départ.....

Public éclairé, si ce récit vous paraît chargé, permettez que je vous hasarde un avis; dans un mois, lors de la rentrée des classes de la maison de Longueuil, faites l'agréable traverse de la ville au village... puis venez et voyez, *veni et vide*.

F. X. V.

Longueuil, 2 août 1846.

Aujourd'hui on combat les abus, demain on combatra les choses.

GLLENDEL.

## BULLETIN.

*Incendie du village de Laprairie.—Le Courrier des Etats-Unis.—Bazar.—Noyé.—Nouvelles d'Europe.—Rite pour conférer les degrés en théologie.—Les ouvrages de M. Brownson recommandés à Rome.—Commission pour les catholiques en Russie.—L'assassin de Trabado.—Les anglais en Cafrerie.—Ordonnances du roi des Pays Bas.—Décès.*

plus! Mardi, vers sept heures du soir, les étincelles d'une forge ont suscité une incendie qui, en quelques heures, a réduit en cendre plus d'une centaine de maisons. Le presbytère et une maison des Sœurs de la Providence sont aussi consumés. Hélas! combien de familles qui, riches un instant auparavant, et en un moment dépourvues de tout, ont passé la nuit sur le rivage à se lamenter à la lueur des flammes, qui achevaient de détruire ce qu'elles n'avaient pu sauver. Les RR. PP. Jésuites ont perdu une bibliothèque considérable et des manuscrits précieux; sans compter que, comme les autres, leurs provisions ont été détruites par le feu, et qu'ils ont été obligés d'envoyer chercher des provisions à leur noviciat, tant pour eux que pour ceux qui étaient réduits à la même extrémité. Dans l'après midi, une dame riche auparavant, étant encore à jeun, a été obligé d'aller demander un morceau de pain aux bonnes Sœurs de la Providence, pour ne pas tomber de faiblesse; on ne peut se former une idée du désastre qui règne encore dans ce malheureux village. Les personnes charitables de la ville, nous n'en doutons point, partageront encore avec leurs frères souffrans. Il est à regretter qu'il n'y eut pas de pompes dans ce grand village. On y a envoyé celles de la ville; mais comme on a été obligé de les traverser à Longueuil, elles sont arrivées trop tard pour protéger le village; mais assez à tems pour sauver l'église, qui commençait déjà à brûler par un endroit qui n'était pas couvert en ferblant. Quand Boucherville brûla, les journaux insistèrent à ce que tous les villages eussent des pompes. Le terrible accident de cette semaine doit être un avertissement que l'on ne doit pas oublier.

—Le *Courrier des Etats-Unis* a produit dernièrement un article curieux, et d'une originalité achevée; il confond tout, le sacré et le profane, les sociétés libérales et les sociétés secrètes, les associations chrétiennes et les loges maçonniques; il nous parle de clergé campagnard et de clergé citadin, distinction aussi nouvelle que ridicule; il nous apprend qu'il existe une espèce d'antipathie entre le clergé canadien et le clergé français qui, dans les Sul-

picieus, possède un royaume canadien avec des fortunes princières. Que reste-t-il encore à inventer?.... L'évêque de Montréal dans un mandement contre les sociétés secrètes a anathématisé toutes les sociétés, toutes sans exception, celle même de la tempérance qu'il a tant à cœur de promouvoir, celle de St. Jean-Baptiste, qu'il a même honoré de sa présence le jour de la fête nationale! Si l'éditeur du *Courrier des Etats-Unis* eût jeté un coup-d'œil sur les journaux du pays, qui donnaient dans le tems, une relation de cette fête; il se serait garanti des faux rapports de ces novellistes atrabilaires qui aiment à représenter sous de fausses couleurs tout ce qu'ils voient et tout ce qu'ils entendent, pour avoir le plaisir de jeter de l'huile sur ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré. Nous n'avons aucunement l'intention d'accuser l'éditeur du *Courrier*; nous nous contentons de dire qu'il a été trompé, et nous espérons qu'il reformera son article. Il pourra à cet effet lire les journaux de Montréal, et il verra que les processions des sociétés de tempérance et de St. Jean-Baptiste se sont réunies à l'évêché pour recevoir leurs drapeaux et leurs instrumens de musique; il pourra encore lire, sur tous ces journaux, le discours de M. le grand-vicaire Hudon, qu'il ne manquera pas certainement de reproduire quand il l'aura lu. Au moins, il sera assez impartial pour reproduire le présent article.

—Lundi prochain il se tiendra, à la Maison d'École de l'Évêché, un Bazar en faveur des pauvres. On espère que le public le patronisera.

—Mardi dernier, il s'est noyé dans ce port un pauvre irlandais qui, dit-on, pour payer son passage de Québec à Montréal, débarquait du charbon sur le quai; le pied lui ayant glissé en passant sur les planches, il est tombé à l'eau; il paraît qu'il a été tué dans sa chute, car quoiqu'on l'eût retiré à l'instant, il ne donnait déjà plus aucun signe de vie. Son nom est John Folley.

—Nous venons de recevoir nos papiers d'Europe. Les journaux français sont remplis d'écrits et de discours sur les prochaines élections, qui doivent avoir lieu dans ce mois-ci, comme nous le voyons par l'ordonnance du Roi.

LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS,

A tous présens et à venir, salut.

Vu l'art. 42<sup>e</sup> de la Charte constitutionnelle;

Vu la loi du 19 avril 1831;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

Art. 1<sup>er</sup>. La Chambre des Députés est dissoute.Art. 2. Les collèges électoraux sont convoqués pour le 1<sup>er</sup> août prochain;

Les deux collèges électoraux de la Corse sont convoqués au même effet pour le 5 août prochain.

Art. 3. La Chambre des Pairs et la Chambre des Députés sont convoquées pour le 17 août prochain.

Art. 4. Notre ministre secrétaire d'Etat de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Au palais de Neuilly, le 6 juillet 1846.

LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi:

Le ministre secrétaire d'Etat de l'intérieur,

T. DUCHATEL.

A part de cela, les journaux contiennent peu de choses qui puissent nous intéresser: on y lit encore force incendies, orages désastreux; tremblemens de terre, meurtres, vols, etc. Enfin on dirait que ces journaux comme les nôtres, ne sont que des répertoires de malheurs.

—On voit dans le *Tablet* que, le 18 juin, immédiatement après la messe solennelle, et la procession du St. Sacrement, Sa Grandeur le vicaire apostolique du district de Londres, a donné, par autorisation du St. Siège, les degrés de Docteur en Divinité à trois différens membres du collège *Edmond*; le révé. William Weather, vice-président, le révé. Robert Whitty, professeur et élève du collège de Maynooth, et le révé. John Crookall, nouvellement arrivé de Rome, où il a complété son cours de théologie, avec un succès distingué.

Nos lecteurs verront avec intérêt les cérémonies dont on se sert pour recevoir un docteur en divinité.

*Formule de réception d'un docteur en théologie.*

Le promoteur. — Que demandez vous?

Le candidat. — Je demande à être promu au degré de docteur et maître en théologie sacrée.